

«Horizons» N°3658 - Jeudi 12 - Vendredi 13 - Samedi 14 Février 2004

Mauritanie-CEE

Ouverture à Nouadhibou du séminaire sur les opportunités de partenariat dans le domaine des Pêches

Intensifier les relations dans le domaine de la valorisation locale des produits de la pêche ainsi que de la promotion du partenariat technique et commercial entre les pouvoirs publics mauritanien et européen, tel est l'objectif du séminaire sur les opportunités de partenariat dans le domaine des Pêches en Mauritanie ouvert mercredi matin à Nouadhibou.

Cette rencontre regroupant des opérateurs nationaux et de la Communauté Economique Européenne (CEE) répond aux besoins formulés par la Fédération Mauritanienne des Pêches notamment l'exploitation commune des navires pour l'approvisionnement des unités de transformation locale, la

reconversion de glaciers mauritaniens pour assurer la pêche côtière et l'exploitation des nouveaux types de navires.

L'initiative conjointe de la Fédération Mauritanienne des Pêches et d'Europêches s'insère également dans la nouvelle politique communautaire en matière de relations internationales dans le domaine des pêches et vise le développement d'accords de partenariat de pêche durable et responsable.

Ouvrant ce séminaire organisé par la Fédération Mauritanienne des Pêches sur financement de la société Provincesk, le ministre des Pêches et de l'Economie Maritime a souligné que la rencontre constitue le 1er jalon



véritable sur la voie d'un partenariat fructueux et mutuellement avantageux entre opérateurs de l'Union Européenne et leurs homologues mauritaniens.

Lire en page 3

Le ministre des Pêches et de l'Economie maritime, Dr. Bâ Mamadou dit M'baré, a présidé mercredi matin à Nouadhibou un séminaire sur les opportunités de partenariat dans le domaine des Pêches en mauritanie.

Ce séminaire organisé par la Fédération Mauritanienne des Pêches sur financement de la société Provinces regroupe des opérateurs nationaux et de la Communauté Economique Européenne (CEE).

Il s'inscrit dans le cadre de l'intensification des relations dans le domaine de la valorisation locale des produits de la pêche ainsi que de la promotion du partenariat technique et commercial entre les pouvoirs publics mauritanien et européen. cette rencontre répond aux besoins formulés par la Fédération Mauritanienne des Pêches a savoir:

- L'exploitation commune des navires pour l'approvisionnement des unités de transformation locale
- La reconversion de glaciers mauritaniens pour assurer la pêche côtière
- L'exploitation des nouveaux types de navires.

L'initiative conjointe de la Fédération Mauritanienne des Pêches et d'Europêches s'insère également dans la nouvelle politique communautaire en matière de relations internationales dans le domaine des pêches et vise le développement d'accords de partenariat de pêche durable et responsable. Dans un mot prononcé pour la circonstance, le ministre des Pêches et de l'Economie maritime a indiqué que la rencontre de Nouadhibou constitue le premier jalon véritable sur la voie d'un partenariat " fruc-

tueux et mutuellement avantageux entre opérateurs de l'Union Européenne et leurs homologues mauritaniens".

Le ministre a souligné que les investissements européens dans le secteur des pêches en Mauritanie, traduisent un paradoxe singulier étant les premiers à découvrir les richesses ichtyologiques de notre littoral et sans doute ceux qui connaissant le mieux les potentialités, ils restent les partenaires qui ont réalisé le moins d'investissements dans le pays.

Le ministre a noté que le manque d'investissements européens dans le secteur des pêches en Mauritanie est surtout le résultat du manque d'information. Le ministre a aussi dit que la rencontre de Nouadhibou permettra de fournir les informations sur les opportunités d'investissements et que les promoteurs intéressés pourront approfondir, en recueillant les données complémentaires, les statistiques ou la documentation nécessaire en fonction de leurs critères d'intérêt.

Le ministre a conclu en indiquant que des efforts importants ont été consentis par le gouvernement pour garantir un climat serein dans les affaires et que ces efforts seront poursuivis.

Lui succédant, le président de la Fédération Mauritanienne des Pêches, M. Mohamed Lemine Ould Hamoud, s'est appesanti sur la position géographique de la Mauritanie, sur la façade atlantique parmi les plus poissonneuses au monde et où plus de 70 espèces sont commercialisées vers des marchés européens, japonais et africains.

Les opportunités qui sont offertes a

notamment la transformation et les valorisations des prises de fond, de l'exploitation et transformation des petits pélagiques, de l'exploitation en partenariat des navires, de l'agriculture, la pisciculture, laissent présager un avenir promoteur de la filière pêche en Mauritanie, à mieux de répondre aux attentes des clients en perpétuelle mutation et permettre au secteur de satisfaire les exigences de développement qui lui incombent.

Le président de la Fédération des Pêches a remercié le gouvernement mauritanien et les autorités de la Communauté Européenne des efforts déployés pour le renforcement de la coopération économique.

M. Yorgen, directeur général de la pêche à la Communauté Economique Européenne a quant à lui, souhaité que sa visite soit le signe d'un nouveau type de relation entre la communauté et ses opérateurs et qui doivent à présent, se tisser avec le secteur mauritanien des pêches.

Il a rappelé que "l'accord qui nous lie depuis 2001 est le plus important que la Communauté ait conclu avec un pays tiers. Cette importance est double financière et économique mais également politique -cet accord nous lie et nous met face à nos responsabilités".

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du wali de Nouadhibou, de l'ambassadeur de l'union européenne, ainsi que d'autres personnalités.